

# Glossaire

## **abonnement**

Convention passée entre une personne physique ou morale et Hydro-Québec, pour la fourniture et la livraison d'électricité auxquelles peuvent s'ajouter des prestations de services. L'entente peut être tacite ou prendre la forme d'un document signé par les parties.

## **autres usages**

Ensemble des usages de l'électricité pour l'alimentation des réseaux de distribution municipaux, le transport public, l'éclairage des voies publiques et les luminaires de type Sentinelle.

## **biens non stratégiques**

Ensemble des biens et du matériel achetés par Hydro-Québec qui ne sont pas directement reliés à la mission de base d'Hydro-Québec.

## **biens stratégiques**

Ensemble des biens et du matériel achetés par Hydro-Québec et qui sont directement reliés à sa mission de base.

## **biogaz**

Gaz constitué principalement d'un mélange de méthane et de dioxyde de carbone et produit par la fermentation de diverses matières organiques.

## **centrale à biomasse forestière**

Centrale qui produit de l'énergie électrique à partir de la biomasse forestière (par exemple : déchets forestiers, produits d'éclaircies, résidus de scieries).

## **centrale à turbine à gaz**

Centrale thermique qui utilise une ou plusieurs turbines à gaz pour entraîner un ou plusieurs alternateurs.

## **centrale diesel**

Centrale thermique qui produit de l'énergie électrique à partir de la combustion d'un hydrocarbure dans un ou plusieurs moteurs diesels.

## **centrale éolienne**

Centrale qui produit de l'énergie électrique à partir de l'énergie cinétique du vent.

## **centrale hydroélectrique**

Centrale qui produit de l'énergie électrique à partir de l'énergie mécanique de l'eau.

## **centrale nucléaire**

Centrale thermique qui produit de l'énergie électrique à partir de l'énergie nucléaire.

## **centrale thermique**

Centrale qui produit de l'énergie électrique à partir de l'énergie thermique.

## **centrale thermique classique**

Centrale thermique qui produit de l'énergie électrique à partir de la combustion d'un hydrocarbure ou de charbon dans une chaudière à vapeur.

## **cogénération**

Production d'énergie sous deux formes différentes, par exemple électricité et vapeur, à partir d'une même source primaire.

## **location de biens**

Fait de louer tout bien ou matériel stratégique ou non.

## **Programme de mise en valeur intégrée (PMVI)**

Programme visant à ce que les projets d'Hydro-Québec s'intègrent harmonieusement dans leurs milieux hôtes et à ce que leur réalisation soit une occasion de participer activement au développement des communautés concernées.

## **services professionnels**

Catégorie de services (expertise, rapport, plan, etc.) rendus par des spécialistes ayant une formation universitaire ou technique dans un domaine d'activité. Les prestataires de services professionnels possèdent des connaissances particulières et maîtrisent l'application de méthodes et de pratiques correspondant aux règles de l'art de leur domaine d'expertise.

## **services spécialisés**

Autres services achetés par Hydro-Québec dans le cadre de ses activités d'exploitation, par exemple : entretien de bâtiments, affrètement d'avions, transport spécialisé, élagage, etc.

## **travaux**

Catégorie de services regroupant les travaux exécutés par de la main-d'œuvre régie par les conventions collectives du domaine de la construction.

## **usage agricole**

Utilisation de l'électricité pour les besoins d'une exploitation agricole.

## **usage domestique**

Utilisation de l'électricité à des fins exclusives d'habitation dans un logement.

## **usage général (commercial)**

Utilisation de l'électricité pour l'exercice des activités de vente ou de revente de marchandises ou de valeurs, ou pour la fourniture des services.

## **usage industriel**

Utilisation de l'électricité pour la fabrication, l'assemblage ou la transformation des produits, ou pour l'extraction des matières premières.

## **usage institutionnel**

Utilisation de l'électricité pour les besoins d'une association, d'une communauté, d'une administration ou d'un établissement publics (université, hôpital, par exemple).

## **valorisation des déchets**

Utilisation de la chaleur de combustion des déchets pour la production d'électricité.